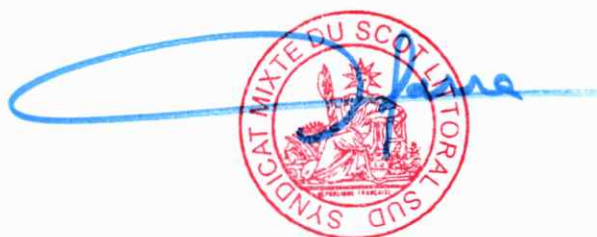


COMITE SYNDICAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

Numéro	LISTE DES DELIBERATIONS
2023-014	Désignation d'un représentant du SM du SCOT au sein du COPIL Eau'rizon 2070
2023-015	Mise en place de la nomenclature M57
2023-016	Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations et des biens- Plan comptable M57
2023-017	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service à passer entre la CC ACVI et le SM du SCOT
2023-018	Adhésion 2023 au CIOSCA
2023-019	Mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents
2023-020	Hygiène et Sécurité : Adhésion à la fonction d'inspection proposée par le CDG66 suite au recrutement de la chargée de mission SCOT

Fait à Argelès sur mer, le 18 septembre 2023.



REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) LITTORAL SUD

3 Impasse de Charlemagne – 66700 – ARGELES-SUR-MER - Tel. 04 68 81 63 77 – Fax. 04 68 95 92 78

<http://www.scot-littoralsud.fr/> contact : scotlittoralsud@gmail.com